

Contre la casse du service social en faveur des élèves des Bouches-du-Rhône

Dans le respect de l'engagement national en faveur de la santé mentale des jeunes annoncé par Mme Borne

« (...) en améliorant la détection des fragilités et la prise en charge des élèves, en renforçant l'appui aux équipes éducatives, en formant et en sensibilisant les jeunes.

Parce qu'on n'apprend pas quand on souffre, parce que prendre soin de nos élèves, c'est prendre soin de l'avenir, nous avons une responsabilité collective : faire de la santé scolaire un véritable levier de bien-être, de réussite, de justice et de cohésion.

Ce que nous avons engagé aujourd'hui n'est qu'une étape. Le cap est clair : inscrire durablement la santé au coeur de l'École, pour permettre à chaque élève de grandir, d'apprendre et de réussir. »

Élisabeth Borne

Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Une nouvelle répartition des postes d'assistant-es social-es inacceptable !

C'est par une information envoyée vendredi 13 juin 2025 que la DSDEN des Bouches-du-Rhône a informé les établissements scolaires d'une nouvelle répartition des postes d'assistant-es sociaux/les du département due à une restructuration du service qui augmente le nombre de postes d'assistant-es sociaux/ales vacants alors que le manque de personnels est patent depuis des années. Les conséquences sont dramatiques : des collèges REP+ mais aussi des lycées professionnels qui accueillent des élèves et des familles parmi les plus défavorisées perdent ainsi la présence sur une partie de la semaine d'un-e assistant-e sociale (qui devrait se répartir sur plusieurs établissements).

Les assistant-es sociaux/les : une présence indispensable en établissement scolaire

Alors que le département ne compte que 93 assistant-es sociaux/les pour 202 établissements, imposer sans concertation une nouvelle répartition à moyens constants témoigne du peu de cas que fait la DSDEN 13 des familles des quartiers populaires pour lesquelles le recours aux services sociaux du collège de l'établissement de leurs enfants est une nécessité quotidienne. Nous rappelons que les assistant-es sociaux/les ont des missions essentielles : l'accompagnement des élèves au cours de leur scolarité, notamment en terme de prévention, de persévérance scolaire, d'inclusion scolaire, de détection des violences subies par les enfants dans ou en dehors de l'école, de protection de l'enfance dans son ensemble. Elles et ils ont un rôle majeur dans la confiance et le tissage de liens entre les familles et l'école, institution-clé de la société.

A l'heure où la santé mentale est une priorité nationale, pourquoi réduire l'assistance sociale en milieu scolaire ? Pourquoi mettre à mal les conditions de travail de personnels déjà particulièrement exposés en terme de risques psycho-sociaux ?

Concrètement, au collège Henri Wallon à Marseille :

- Nous accueillons des élèves parmi les plus défavorisé-es du département avec un indice de positionnement social (IPS) de 66,8, soit l'un des 10 plus faibles des Bouches-du-Rhône. Nous voyons la quotité de travail de notre service social passer d'un poste d'assistant-e social-e à temps-plein à un poste à 80 % alors que nos élèves et nos familles n'ont pas moins de difficultés qu'avant. Par ailleurs, nous savons toutes et tous que la précarité est croissante dans notre pays et qu'il y a une recrudescence de jeunes dont la santé mentale est affectée.
- Nous, enseignant-es, nous inquiétons de ce désengagement institutionnel avec la diminution de la présence de l'assistante sociale dans l'établissement qui est, pourtant, notre collaboratrice majeure pour le traitement des situations d'élèves. Nous sommes régulièrement confronté-es à des situations complexes hors de notre champ de compétences et pour lesquelles nous avons justement besoin de son appui : relais avec la protection de l'enfance et les autres administrations, accueil et écoute, médiation, soutien et mesures face à la détresse des élèves.
- De plus, le collège Henri Wallon est fragilisé par un manque criant de structures sociales et d'équipements dans le 14^e arrondissement.

Pour nos élèves et leurs familles, **les personnels du collège Henri Wallon à Marseille demandent le maintien d'un poste d'assistante sociale à temps plein dans leur établissement.**

Nous sommes solidaires de l'ensemble des établissements concernés par la restructuration.

Toutes/tous les élèves devraient pouvoir avoir un accès à un-e assistant-e social-e en permanence dans le cadre de leur scolarité, qu'ils et elles soient scolarisé-es en établissement REP+, REP ou tout autre type d'établissement. Cet accès ne doit certainement pas être conditionné au redéploiement des moyens déjà existants.

Nous demandons à Monsieur Bessol, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône :

- **l'ajournement immédiat du projet de nouvelle répartition des postes d'assistant-e-s sociaux/les de la DSDEN 13**
- **le recrutement urgent et massif d'assistant-es sociaux/les**

Nous appelons tous les personnels à la mobilisation et à la grève jeudi 26 juin 2025, jour de début des épreuves du Diplôme National du Brevet.

En cas de non réponse de la DSDEN 13, nous appelons :

- **à réfléchir à toutes les actions possibles : grève, rétention des notes des examens, autre...**
- **à participer à toute action qui serait à l'initiative des assistant-es sociaux/les du 13.**